Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 20 (1942)

Artikel: Les arts à Genève
Autor: Deonna, W.
Kapitel: Les tissus
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-727623

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES TISSUS [1]

L'ART de la *soie* — non pas importé, car il existe auparavant [2], mais développé par des familles italiennes et lyonnaises — est de 1550 à 1650 environ l'industrie nationale des Genevois [3] et il entretient de nombreux métiers, ceux des mouliniers, des taffetatiers, des teinturiers de soie, des veloutiers [4], des passementiers, des tireurs d'or. Il périclite cependant dès la seconde moitié du XVIIe siècle, bien qu'on s'efforce de le ranimer et que l'on plante des mûriers pour l'élevage des vers à soie; dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les mouliniers, les veloutiers, les teinturiers disparaissent presque complètement. Quelques spécialités cependant se maintiennent. La fabrication des bas de soie [5] est apportée par des réfugiés français après la Révocation de l'Edit de Nantes; l'ancien syndic Gallatin en obtient le privilège et en 1688 les frères Jacques et Louis Félix reçoivent l'autorisation d'établir à Genève la manufacture de bas de soie, de laine, de rubans, de taffetas qu'ils possèdent à Nîmes [6]. Cette industrie prend un développement tel que certains serruriers travaillent presque uniquement à faire des mètres pour bas de soie. La *passementerie* continue aussi à être prospère [7]; des réfugiés français

[1] Réglementation des fabricants d'étoffe: MAIRE, L'organisation corporative à Genève de la Réforme à l'annexion française, *Etrennes genevoises*, 1930, 3 sq., *passim*; BABEL, 14.

[2] Cf. p. 260.

[3] DUFOUR, *MDG*, XX, 1879-1888, 233 sq.; BORGEAUD, Le livre des passementiers, *BHG*, II, 309; P. BERTRAND, Les difficultés et la disparition au XVIIe siècle des manufactures de soie, *Tribune de Genève*, 13-14 juillet 1941. — Jean-Antoine de Pelissari, de Vicence, est reçu bourgeois en 1556, « d'autant qu'il fait gagner beaucoup de gens du traffique des velours, soyes et autres, qui est profitable à la République »: COVELLE, 253.

[4] Une des victimes de l'Escalade de 1602, François Boczosel, est veloutier.

[5] *MDG*, XX, 1879-1888, 237.

[6] BABEL, 153.

[7] BORGEAUD, Le Livre des passementiers, *BHG*, II, 309; PETER, Les Butin, histoire d'une

lui ont apporté la fabrication lyonnaise des guipures d'or et d'argent qui est jusqu'à la fin du XVIIIe siècle une source de richesses pour Genève, mais qui disparaît ensuite [1]. La *dentelle* de fil n'a aucun succès; il ne semble pas que Laurens et Morel aient fait usage du privilège exclusif de la fabriquer et de la vendre que le Conseil leur accorde en 1702 [2], et le seul atelier genevois de broderie sur tulle et de dentelle

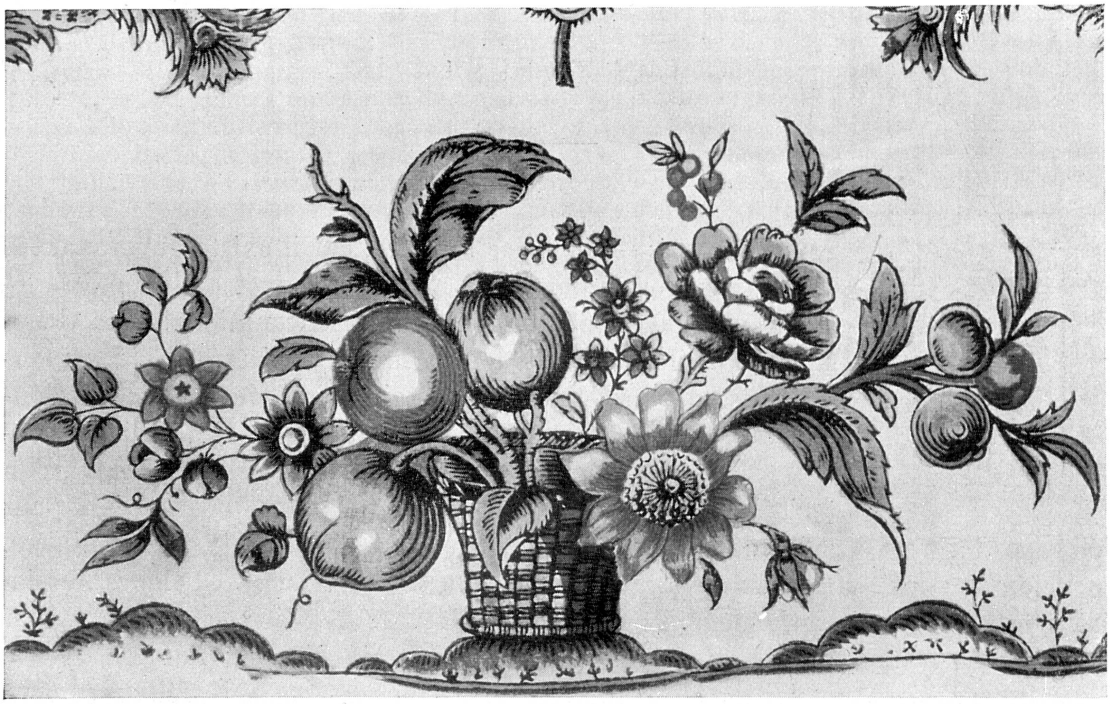

FIG. 325. — Indienne, XVIIIe siècle. Dessin de meuble.

au fuseau, dite « point de Genève », créé en 1827, se perpétue difficilement jusqu'en 1861 [3].

* * *

famille de passementiers à Genève aux XVIIe et XVIIIe siècles, *Etrennes genevoises*, 1928, 66. — La réglementation de la corporation remonte à 1584: PETER, 70; BABEL, 14.

[1] E. CHERBULIEZ, *Guide à la collection de dentelles*, 61; *NA*, 1906, 75. — Ruban de fabrication genevoise, qui nouait un contrat de mariage de 1664: *BHG*, IV, 1914-1923, 228.

[2] BABEL, 153.

[3] Mme A. BLONDEL, Le point de Genève, *NA*, 1904, 24; E. CHERBULIEZ, *Guide à la collection de dentelles*, 61. — Sur les collections de dentelles à Genève: Mme A. BLONDEL, Les dentelles à l'exposition rétrospective du Palais Eynard, *NA*, 1904, 7; E. CHERBULIEZ, La collection Piot, *NA*, 1906, 31; ID., *Guide à la collection de dentelles*, *Salle Amélie Piot*, s. d.

La *draperie* [1], ancienne à Genève, y est active au XVIe siècle et bénéficie de l'expérience des réfugiés français [2]; elle l'est encore jusque vers le milieu du XVIIe. Les faiseurs de draps ont leurs ateliers à Saint-Jean et dans l'Ile du Rhône, et l'un des ponts qui y conduit s'appelle le pont « des Frises » à cause d'un bâtiment pour

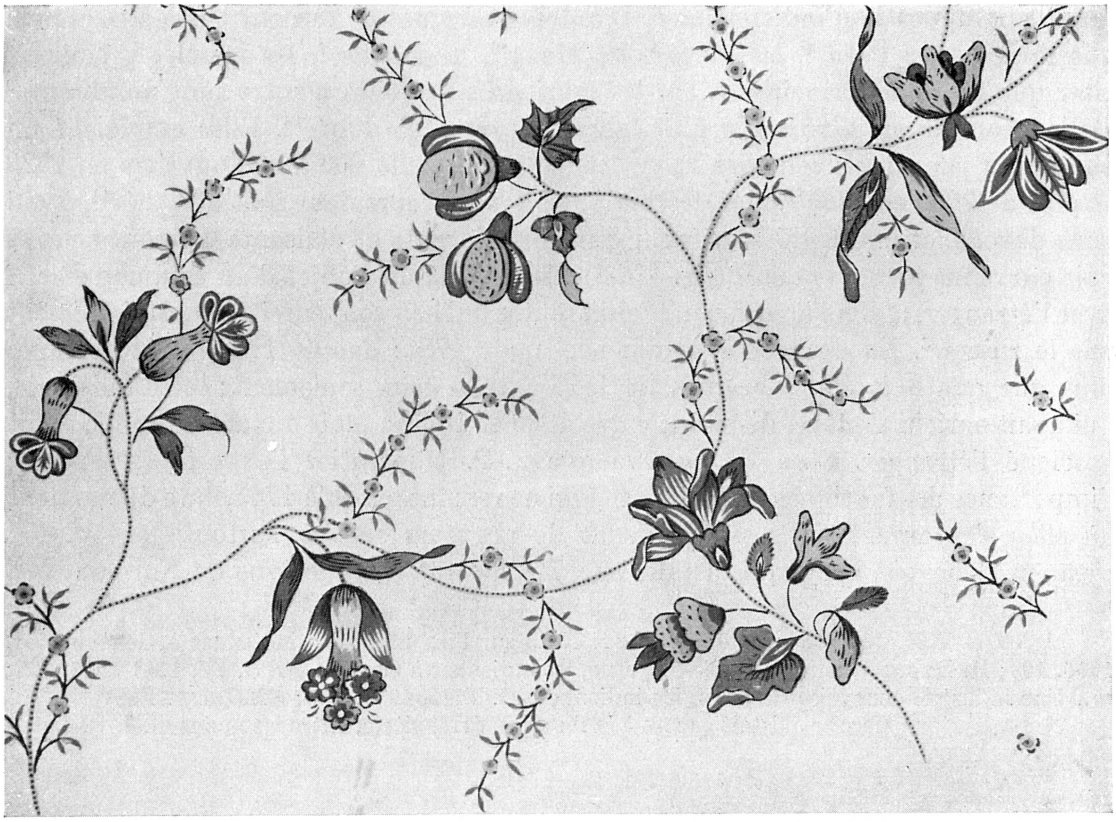

FIG. 326. — Indienne, XVIIIe siècle. Dessin de meuble.

friser les draps [3]. Mais la fabrication des serges et des étoffes courantes ne prend de l'importance qu'à la fin du XVIIe siècle, avec le déclin de l'industrie de la soie [4].

* * *

[1] *MDG*, XX, 1879-1888, 241; CHERBULIEZ, *Genève, ses institutions, ses mœurs*, 1867, 365.

[2] Jean Beguyn, d'Alais, est reçu bourgeois en 1548, pour avoir « dressé ung mestier de draps en ceste ville, par le moyen duquel plusieurs povres gens vivent »: COVELLE, 235.

[3] *MDG*, XX, 1879-1888, 241.

[4] *Ibid.* — En 1702, le Conseil accorde à Fatio et Bonnet le monopole du tissage des toiles de coton, futaine et basin: BABEL, 153.

Celle des *indiennes*, toiles imprimées à la main [1], débute vers le milieu du XVIIe siècle déjà, avec Pierre Mercier, de Chambéry, reçu bourgeois en 1648 [2]. Elle ne prend toutefois son essor qu'à la fin du XVIIe siècle, avec Daniel Vasserot, qui ouvre sa manufacture aux Eaux-Vives en 1692. Antoine Fazy (1681-1731), son neveu, avec qui il s'est associé en 1701, continue son œuvre, s'installe aux Pâquis et fonde une dynastie d'indienneurs [3]. D'autres fabriques ne tardent pas à être créées, que dirigent les Petit [4], les Paris [5], les Muzy [6], les Lagier [7], les Desclés [8], pour ne citer que les noms principaux, car les fabricants de toiles peintes sont nombreux [9] et l'on compte en 1765 six à huit fabriques, en 1785 douze[10]. Elles emploient un nombreux personnel; celle des Fazy occupe à elle seule 600 à 800 ouvriers en 1728 et plus de 2000 en 1785[11]. Des dessinateurs, des graveurs, leur sont attachés[12], à qui nous devons les motifs décoratifs souvent fort élégants et plaisants des toiles et des bois parvenus jusqu'à nous [13] (*fig. 325-6*). Ces toiles font l'objet d'un commerce actif avec l'étranger, malgré les difficultés croissantes qui leur sont suscitées et qui finissent par le ruiner[14]. La décadence commence après 1785: depuis 1793, on ne compte plus que quatre à cinq fabriques, de 1817 à 1828 deux seulement; cette industrie, qui avait enrichi Genève, disparaît entre 1830 et 1835[15]. Mais auparavant, elle avait enseigné l'étranger. C'est de Genève que J.-P. Duplantier l'exporte en Prusse; l'importance des fabriques de Mulhouse, qui ne remontent qu'à 1745, date du moment où elles s'entourent de dessinateurs et de graveurs suisses, surtout genevois, et c'est un Genevois, Frey, qui installe en 1740 la première fabrique de Normandie[16].

[1] *MDG*, XX, 1879-1888, 239; G. Fazy, Note sur l'industrie des indiennes à Genève, *NA*, 1906, 103; H. Deonna, Une industrie disparue, les indiennes à Genève, *BHG*, IV, 1941-1923, 225; id., Une industrie genevoise de jadis, les indiennes, *G*, VIII, 1930, 185; *SKL*, s. v. Fazy.

[2] La fabrique Mercier existait encore à la fin du XVIIIe siècle, entre les mains de J.-P. Petit: *SKL*, s. v. Fazy.

[3] *SKL*, s. v. Fazy: *G*, VIII, 1930, 199, Les Fazy.

[4] *G*, VIII, 1930, 204, Les Petit.

[5] *Ibid.*, 209, Les Paris.

[6] *Ibid.*, 211.

[7] *Ibid.*, 212.

[8] *Ibid.*, 213.

[9] *Ibid.*, 213, Liste des fabricants d'indiennes et indienneurs.

[10] *Ibid.*, 196.

[11] *G*, VIII, 1930, 197; *DHBS*, s. v. Genève, 376.

[12] Noms de dessinateurs: *G*, VIII, 1930, 193; *Jean-Louis Diday* ou *Didey*, graveur, né en 1727, reçu bourgeois en 1790, *SKL*, s. v.; Covelle, 466; *L.-A. Dubois*, dessinateur à la fabrique Fazy, mort en 1818: *SKL*, s. v.

[13] Cf. *G*, VIII, 1930, 185 sq., fig., et tirages directs d'anciens bois. — Le Musée de Genève conserve de nombreux bois d'indiennes.

[14] *G*, VIII, 1930, 226, Effets de la législation sur le commerce des toiles peintes.

[15] *Ibid.*, 239.

[16] *SKL*, s. v. Fazy.